

Fiche-info : Incendie

Charger votre engin de mobilité douce électrique en toute sécurité.

Charger son vélo, trottinette, hoverboard, ... chez soi semble un geste simple qu'on réalise inconsciemment sans penser au risque de feu que les batteries Li-ion ainsi que les chargeurs représentent.

Si vous voulez éviter ce problème et dormir sereinement, appliquer les 15 conseils qui suivent :

- 1 Chargez uniquement dans espace muni d'un **détecteur de fumée** et de préférence sous celui-ci ;
- 2 L'espace de charge doit être bien **ventilé** (pas dans une armoire) et tempéré (pas des t° négatives, ni trop chaude) ;
- 3 Ne chargez pas la batterie dans votre **voie d'évacuation** (hall d'entrée, ...) ;
- 4 Prévoir un **espace libre** de 2m minimum sans contenu combustible (matière inflammable) autour du chargeur et de l'engin de mobilité douce ;
- 5 **Ne chargez pas la nuit**, ni en votre absence sur place ;
- 6 Faites vérifier la batterie par le vendeur/constructeur :
 - › Après une chute si la batterie ou son compartiment batterie est endommagé ;
 - › En cas de problème lors de la charge (surchauffage ou si la batterie ne se recharge pas). Dans ce cas de figure, il est préférable d'arrêter le chargement immédiatement ;
- 7 Evitez de charger une **batterie trop froide ou trop chaude**. La meilleure façon de faire est toujours de la laisser se tempérer avant de procéder à la charge ;
- 8 Gardez un œil sur le chargement en cours ;
- 9 Utilisez uniquement le **chargeur et câble d'origine** et vérifier son bon état avant utilisation ;
- 10 Evitez le chargement à l'aide d'allonges. Insérez la fiche directement dans une prise contact ;
- 11 Débranchez le chargeur (retirer la fiche de la prise) quand la batterie est chargée.
- 12 Le risque d'incendie est accru lors du premier chargement après plusieurs mois d'inactivité (décharge profonde)
 - › **Conseil : chargez la batterie au moins, une fois par mois.**
- 13 **Ne réparez jamais vous-même** la batterie mais laissez faire un pro.
- 14 **Ne gardez jamais** à votre domicile une **batterie défectueuse ou en fin de vie**. Apportez-la au **recyparc** ou chez votre vendeur ;
- 15 **Lisez attentivement le manuel** de votre engin ;

La prévention : un défi pour vous ? Une **priorité** pour nous !



Actu, vidéos, conseils, ... visitez notre blog.



ethias